



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ  
Département de la DORDOGNE

## Commune de SAINT-CYPRIEN

### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2026

#### LISTE DES DELIBERATIONS ADOPTEES

- Ouverture de la séance à 10 heures 00 minutes.
- Désignation d'un secrétaire de séance.
- Appel nominal.
- Vote

N° de l'acte	Domaine d'intervention	Intitulé de l'acte	Sens du vote
030/2026 5.1.1	Election exécutif – Maires, adjoints, présidents, vice président d'E.P et d'E.P.C.I.	Elections du Maire de Saint-Cyprien.	<b>Adoptée (Unanimité)</b>
031/2026 5.1.2	Election exécutif – fixation du nombre des adjoints	Fixation du nombre d'adjoints.	<b>Adoptée (Unanimité)</b>
032/2026 5.1.1	Election exécutif – Maires, adjoints, présidents, vice président d'E.P et d'E.P.C.I.	Election des adjoints au Maire de Saint-Cyprien.	<b>Adoptée (Unanimité)</b>
033/2026 5.2.2	Fonctionnement des assemblées - Autres	Lecture et remise d'une copie de la Charte de l'élu local.	<b>Adoptée (Unanimité)</b>

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h15.**

Fait à Saint-Cyprien, le 23 mars 2026

\*\*\*\*\*

Le Maire,

M. Christian SIX.



La secrétaire de séance,

Mme. Sylvie NOEL